

Temple de la renommée de l'agriculture du Québec

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de la corporation du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec tenue le samedi 28 septembre 2019 à 16 h 00 à la salle Jacques Cartier du Château Frontenac.

1. MOT DE BIENVENUE

M^{me} Hélène Drapeau, présidente de la corporation, souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie d'assister en aussi grand nombre à cette 28^e assemblée générale annuelle de la corporation. Elle mentionne qu'elle sera assistée par M. Simon Giard, vice-président de la corporation, M. Ghislain Cloutier, trésorier de la corporation et que M. Denis Boies agira comme secrétaire de l'assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. Denis Boies fait la lecture de l'avis de convocation. L'adoption est proposée par M. Robert Chicoine et elle est appuyée par M. René Arès.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Hélène Drapeau fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption est proposée par M. André Couture et elle est appuyée par M. Yvan Beaudin.

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE

M. Denis Boies présente les procédures d'assemblée. L'adoption est proposée par M. Rodrigue Martin et elle est appuyée par M. Nil Béland.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 SEPTEMBRE 2018

M. Denis Boies fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018. L'adoption est proposée par M. Guy Charbonneau et elle est appuyée par M. Gilles Prud'homme.

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE

M^{me} Hélène Drapeau mentionne à l'assemblée que le conseil d'administration a tenu cinq (5) réunions au cours de l'année. Le nombre de membres a quelque peu progressé avec **918** membres individuels et de **111** membres corporatifs au 31 mai. L'aide des membres serait grandement appréciée en invitant leurs proches, amis et des collègues à adhérer au Temple. Le formulaire d'adhésion est disponible sur le site internet du Temple et il en aura des exemplaires sur les tables lors du banquet.

De plus, un comité a rencontré cet hiver la directrice générale du CRAAQ pour explorer les possibilités de développement entre autres en facilitant les adhésions et les réservations au banquet. Aussi, dans un objectif de se rapprocher de la relève, des discussions sont à venir avec la FRAQ.

Avec la technologie qu'offrent les télécommunications, une partie des membres individuels et corporatifs ont reçu par courriel l'avis de convocation à l'assemblée générale. Ceci a permis de réduire le temps de travail, l'utilisation de papier et les frais postaux.

À la suite du mandat obtenu lors de l'AGA de l'année dernière, le conseil a choisi la firme d'experts-comptables MALLETT de Québec pour produire nos états financiers. De plus, le conseil a étudié la demande de M. Pépin faite lors de l'AGA concernant de donner plus de place aux conjoints des admis. Nous avons retenu l'idée que les admis nous fournissent un texte personnalisé dans ce sens pour le lire lors du gala. C'est ce qui sera fait lors du banquet par le maître de cérémonie.

M^{me} Hélène Drapeau remercie les membres du comité de sélection qui ont fait preuve de rigueur et d'objectivité dans l'étude des dossiers de candidature, de même que les membres du comité du banquet pour l'organisation de la soirée au cours de laquelle nous rendrons hommage à Messieurs Luc Boutin, Yves Gauvin, Yvon Proulx et Serge Riendeau, des hommes passionnés d'agriculture, riches en connaissance et attentifs aux besoins de leurs pairs, qui ont joué un rôle de premier plan dans l'évolution de l'agriculture québécoise.

Des remerciements sont adressés à ceux et celles qui présentent des candidats dont seulement quelques-uns sont retenus. La présidente rappelle que la date limite pour déposer des candidatures pour la cohorte de 2020 est le 1^{er} mai.

Elle profite de l'occasion pour remercier spécialement la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe dont bénéficie la corporation du soutien administratif de son équipe notamment Madame Gina Poirier et de pouvoir loger dans leurs installations la galerie de photos du Temple. De plus, pour une autre année, le Temple a pu compter sur plusieurs partenaires financiers et sur l'appui de La Terre de chez nous pour leur travail de la promotion du Temple.

Mme Hélène Drapeau demande à l'assemblée de prendre un bref moment de silence à la mémoire des admis du Temple qui nous ont quittés au cours de l'année, entre autres, Monsieur Onil Crépeau.

Finalement, la présidente tient à remercier ses collègues pour leur appui, leurs conseils et leur disponibilité : Monsieur Simon Giard, vice-président, Monsieur Ghislain Cloutier, trésorier, Monsieur Denis Boies, secrétaire, Monsieur Yvan Beaudin, Monsieur Martin Caron, Madame Céline Dumont, Monsieur Damien Lemire et Monsieur Denis Tremblay. Elle remercie tout particulièrement M. Simon Giard pour son implication au sein du conseil pendant 16 années. Étant de plus en plus impliqué dans le monde municipal, Simon Giard a exprimé le souhait de ne pas solliciter un nouveau mandat. Il a occupé le poste de vice-président pendant 13 ans et 12 ans à titre de maître de cérémonie de la soirée d'intronisation. Les sages propos et l'humour de Simon Giard manqueront, tout comme sa voix radiophonique. Merci beaucoup Simon!

7. AMENDEMENT DES STATUTS DE LA CORPORATION

M^{me} Hélène Drapeau fait la lecture de l'ancien et du nouvel article :

Ancien : article 11. Vérificateur

11 Les membres de la corporation nomment un vérificateur lors de l'assemblée générale annuelle.

Nouveau : article 11. Expert-comptable

11 Les membres de la corporation nomment un expert-comptable lors de l'assemblée générale annuelle.

La modification est proposée par M. Denis Richard et elle est appuyée par M. André Campeau.

8. ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la corporation en date du 31 mai 2019 sont présentés par M. Alain Fortier de la firme comptable Mallette. L'adoption est proposée par M. René Aubé et elle est appuyée par M. Cyrille Parent.

9. RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LE BUREAU DE DIRECTION

L'adoption de l'ensemble des gestes posés par le bureau de direction du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec, entre le 29 septembre 2018 et le 28 septembre 2019, est proposée par M. Guy Charbonneau et elle est appuyée par M. Gilles Bilodeau.

10. NOMINATION DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA CORPORATION

Il est proposé par M. Denis Richard, appuyé par M. Robert Chicoine, que la firme comptable Mallette soit nommée expert-comptable de la corporation pour l'année financière 2019-2020. Monsieur Alain Fortier accepte. Mme Hélène remercie M. Fortier et son équipe.

11. NOMINATION DES OFFICIERS D'ÉLECTION

M. André Campeau, appuyé par M. André Couture, propose M. Guy Charbonneau à titre de président d'élection, M. Denis Boies comme secrétaire d'élection, MM. Gilles Prud'homme et Alain Fortier comme scrutateurs.

12. ÉLECTION DE TROIS ADMINISTRATEURS

M. Guy Charbonneau mentionne que les trois administrateurs dont le mandat se termine sont M. Ghislain Cloutier au poste no.4, M. Damien Lemire au poste no.5 et M. Simon Giard au poste no.6. Il mentionne que l'élection se fera poste par poste, que les administrateurs sont élus parmi

les membres en règle de la corporation et que leur mandat est de trois ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles, sauf M. Simon Giard qui a notifié son retrait. Il sera pris autant de candidatures que l'assemblée voudra bien en soumettre.

Les candidatures proposées sont :

- **Poste no.4:** M. Danie Gagné, appuyé par M. Denis Richard, propose M. Ghislain Cloutier. M. Cloutier accepte sa mise en candidature. Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Charbonneau le déclare élu;
- **Poste no.5:** Patrice Biron, appuyé par M. Michel Lemire, propose M. Nil Béland. M. André Couture, appuyé par M. Robert Lefebvre, propose M. Damien Lemire. M. Lemire accepte sa mise en candidature. M. Béland accepte sa mise en candidature. M. Patrice Biron appuyé par M. Michel Lemire, retire la mise en candidature de M. Nil Béland au poste numéro 5. Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Charbonneau déclare élu M. Damien Lemire;
- **Poste no.6:** M. Simon Giard, appuyé de M. René Arès, propose M. Denis Godin. M. Patrice Biron, appuyé par M. Damien Lemire, propose M. Nil Béland. M. Béland accepte sa mise en candidature. M. Godin accepte sa candidature. Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Charbonneau déclare qu'il y aura élection.

À la suite du décompte des votes, M. Charbonneau déclare M. Denis Godin élu. M. Godin accepte.

M. André Couture, appuyé par M. Ghislain Cloutier propose de détruire les bulletins de vote.

M. Denis Richard, appuyé par M. René Aubé propose la fermeture des mises en candidatures.

M. Charbonneau félicite les administrateurs élus et remercie le secrétaire et les scrutateurs.

M^{me} Hélène Drapeau remercie M. Guy Charbonneau et félicite les administrateurs élus. Elle souhaite la bienvenue à M. Denis Godin. Elle remercie M. Simon Giard sous les applaudissements. Elle mentionne qu'une réunion spéciale du conseil d'administration aura lieu immédiatement après l'AGA pour élire les officiers devant former le comité exécutif de la corporation.

13. VARIA

M. Denis Richard suggère de mettre le numéro de poste à côté du nom des administrateurs rééligibles dans l'ordre du jour de l'AGA, afin d'éviter la confusion au moment des élections.

M. André Campeau demande si la corporation s'est questionnée sur l'avenir de la planète. M^{me} Hélène Drapeau mentionne qu'il y a des efforts pour réduire l'utilisation de papier et que les membres du conseil d'administration évaluent la possibilité que les dossiers d'admission soient en version électrique seulement. M. André Campeau salue les initiatives de la corporation.

M. Guy Charbonneau, président du Temple canadien de la renommée agricole fait un résumé des activités du Temple canadien :

- Le banquet d'intronisation aura lieu au Château Frontenac le 28 novembre 2019. Deux des 6 candidats retenus sont québécois, M. Laurent Pellerin et M. Marc Comtois.
- Il y aura une demande à l'AGA pour modifier les règlements de l'organisme pour le nombre maximum de mandats de 2 ans soit de 6 au lieu de 5.
- M. Guy Charbonneau a terminé son mandat à la présidence du Temple canadien. Il lui reste 2 ans à titre de président sortant.
- Lors de la dernière année, plusieurs réunions se sont faites par téléphone, ce qui a réduit les déplacements significativement. Les administrateurs ont travaillé sur la modification des règlements et la mise à jour du plan de développement 2020-2025.
- Il remercie Mme Hélène Drapeau comme membre du comité organisateur du banquet 2019 ainsi que M. Yvan Beaudin.
- Il invite les membres du Temple de l'agriculture du Québec à participer au gala canadien.

Mme Hélène Drapeau remercie M. Guy Charbonneau pour le temps qu'il investit dans le Temple canadien.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucun autre sujet n'étant proposé pour discussion, la levée de l'assemblée est proposée à 17 h 15, par M. Cyrille Parent et elle est appuyée par M. François Rousseau.

Secrétaire de l'assemblée

Présidente

Denis Boies

Hélène Drapeau